

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Mersch se propose d'engager à mi temps (50%) et à durée déterminée pour la période du 15 janvier 2027 au 14 janvier 2028 inclus.

- **un salarié à tâche intellectuelle (m/f/x) dans le cadre du remplacement d'un congé parental, pour le service relations publiques,**

L'aide-mémoire indiquant les conditions détaillées d'admission peut être téléchargé sur le site internet de la commune (www.mersch.lu).

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au collège des bourgmestre et échevins, à l'attention du service du personnel, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 27 novembre 2026 au plus tard. Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : rh@mersch.lu.**

Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale de Mersch d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données personnelles.

Mersch, le 31 octobre 2026
le collège des bourgmestre et échevins